Rapport moral de l'année 2021 :

Notre association s'est dotée d'une gouvernance collégiale. Le rapport moral s'est tenu à 4 voix.

Intervention d'Anne Faucher

Nous avons le plaisir de tenir notre assemblée générale aujourd'hui dans cette salle aimablement mise à notre disposition par Mme la Maire de Saint-Martin de Saint-Maixent et nous la remercions vivement.

Merci également à vous tous présents aujourd'hui, Mesdames et Messieurs les élus, les adhérents, bénévoles et salariés de Deux-Sèvres Nature Environnement.

L'année 2021 a été riche d'évènements et la réflexion entamée dès le mois de mars 2021 par le bureau puis par le conseil d'administration a abouti en début d'année à une importante évolution de la gouvernance de l'association.

Désormais, c'est le bureau qui coordonne et dirige de manière collective les travaux de l'association.

C'est ce qui explique qu'aujourd'hui, l'intervention d'ouverture de l'assemblée générale est faite à 4 voix par les membres du bureau, Pascale, Magali, Christian et moi-même.

La crise sanitaire a perturbé assez longuement nos activités en 2021 en particulier les manifestations et les sorties naturalistes, avec, pendant plusieurs mois, le couvre-feu, les limitations des déplacements et des rassemblements dans les lieux publics, le télétravail total ou partiel imposé pour les salariés de l'équipe, etc.

Nous avons dû et su nous adapter et le rapport d'activités de l'année écoulée est encore très riche quant aux actions réalisées sur le terrain, avec nos partenaires et nos bénévoles.

Retenons les projets intercommunaux d'Atlas Biologique Communal avec notamment 9 diagnostics chez les éleveurs, une belle année pour les refuges chauves-souris chez les agriculteurs du Bocage, les projets naturalistes régionaux auxquels s'ajoute la réalisation du sentier pédagogique de la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins.

Nicolas va vous les présenter plus en détail tout à l'heure avec le Rapport d'activités.

Intervention de Pascale Jean Dit Berthelot

La commission de suivi des engagements du protocole sur l'agriculture durable s'est réunie 6 fois en 2021. Les principaux résultats de ses travaux ont été présentés lors de l'Assemblée Générale du 2 octobre et vous pouvez les retrouver en page 20 du rapport d'activité.

Suite à la consultation des adhérents, le conseil d'Administration qui a suivi l'AG a entériné le retrait de toute participation de DSNE aux instances de suivi et réunions de travail dans le cadre du protocole d'accord.

Dès lors, la commission de suivi des engagements du protocole n'avait plus lieu d'exister et une autre commission, la commission environnement a été créée. Magali vous en parlera à la suite.

Dans un tout autre domaine, l'année 2021 a vu se développer au sein de DSNE, l'utilisation des outils numériques. Pour n'en citer que quelques-uns :

- *La visio qui permet une plus grande participation à nos commissions*
- *L'adhésion en ligne, qui répond à une demande d'une partie d'entre vous et qui allège le travail administratif de Solène.*
- *Le vote en ligne qui a permis de voter le rapport financier dans une période où les rassemblements étaient interdits.*

Nous continuerons en 2022 tout en privilégiant le contact physique.

Intervention de Magali Migaud

Malgré le contexte sanitaire compliqué en 2021, la commission urbanisme a pu se réunir 3 fois.

- *La mise en place d'une méthodologie pour répondre aux enquêtes publiques*
- *Arbitrage des dossiers CDPENAF et COderst avant les réunions.*

Le conseil d'administration d'octobre 2021 a décidé de créer une commission « environnement » qui se réuni une fois par mois et dont le rôle est :

- *De créer, animer, coordonner des groupes de travail/réflexion chargés d'élaborer des positions DSNE.*
- *De gérer et arbitrer les différences de points de vue éventuels entre les groupes de travail*
- *D'assurer la remontée d'informations pour faciliter la prise de décisions du Conseil d'Administration.*

Plusieurs groupes de travail ont également été mis en place :

- *GT Photovoltaïque au sol : Son rôle est de conforter la position des représentants de DSNE dans les instances départementales et pour pouvoir répondre aux enquêtes publiques. Le groupe de travail poursuivra ses réflexions en 2022 sur « l'agrivoltaïque ».*
- *GT programmes Re-sources : DSNE participe à 6 comités de pilotage des programmes Re-Sources du département (Grâce à la mobilisation de ses*

représentants dans ces instances), SECO (Sèvre Amont), SERTAD (touche Poupard et Corbelière), Vivier Courance, Boutonne Amont, Cebron, SEVT (source Seneuil Thoursais dive du Nord).

- *GT Déchets (piloté par Christian)*
- *GT enquêtes publiques*

Deux Sèvres nature environnement a déposé 12 avis lors de différentes enquêtes publiques en 2021.
3 dépositions ont concerné des projets éoliens (Rom, Maisontiers 2 et Boussais). Pour ces trois dossiers nous avons émis un avis défavorable. Les 9 autres dépositions concernaient des projets divers : Parcs photovoltaïques, aménagement foncier, réserves substitution de l'ASA des roches, extension poulaillers et d'élevage de gibier.

Vous pouvez retrouver l'intégralité de nos dépositions sur notre site

Intervention de Christian Dupuis

Sentinelles de la Nature : Fin 2021, DSNE s'est proposé pour être le référent départemental sur le dispositif national « Sentinelles de la Nature ». A ce titre DSNE reçoit tous les signalements situés géographiquement sur le département.

Avec Pascale, nous avons pris en charge cette mission pour assister les sentinelles dans leur démarche pour alerter les autorités compétentes, faire réhabiliter les milieux dégradés, prévenir les futurs incidents et publier les signalements les plus significatifs sur la cartographie nationale.

L'organisation régionale FNE NA se met en place avec une assistance juridique, des comités de pilotage afin d'échanger et consolider nos moyens d'action.

Nous travaillons aussi à la mise en place de sentinelles relais sur le département.

Après un dernier trimestre 2021 de rodage, nous traitons entre 6 et 8 dossiers par mois qui concernent essentiellement des dégradations de haies et des des dépôts de déchets.

Sur la commune de Saint Martin de Saint Maixent, nous avons eu un gros dossier à traiter concernant des dégradations de boisement sur les bords de voie par la SNCF.

Trésorerie Finances : Nous avons clos l'exercice 2021 avec un excédent de 13500 €. Les comptes vont vous être présentés dans le détail par notre expert-comptable.

Pour la trésorerie, nous avions démarré l'exercice 2021 avec une trésorerie confortable de 143 K€ soit 3 mois de couverture de nos dépenses courantes. La situation s'est tendue au cours de l'année en terminant l'exercice avec 83 K€. Cette tendance se poursuit sur 2022, les encaissements se font avec beaucoup de retard, nous avons encore 80 K€ de créance à encaisser sur l'activité de 2021.

Conclusion d'Anne Faucher

En conclusion de cette intervention, je voudrais, au nom du conseil d'administration, remercier Yanik qui a quitté son mandat de Président en janvier dernier après une dizaine d'années d'engagement dans le conseil d'administration dont 6 en tant que Président.

Il a impulsé, sous le contrôle du conseil d'administration, une démarche de concertation avec les partenaires associatifs et l'administration notamment sur le délicat dossier des réserves de substitution dans lequel il s'est attaché à défendre l'intérêt de la biodiversité.

Il a soutenu la démarche de la commission de suivi des engagements même s'il n'en partageait pas toujours les conclusions et a proposé le vote des motions sur les positions émergentes dans le débat au conseil d'administration.

Le vote des adhérents a désavoué sa position mais il l'a accepté avec dignité alors qu'il était très affecté par les attaques violentes et injustes dont il a été la cible sur les réseaux sociaux.

Favorable au projet de gouvernance collective défendu par plusieurs d'entre nous, il a continué son mandat, malgré la maladie, jusqu'à la veille de l'assemblée générale extraordinaire qui a validé les nouveaux statuts sur la gouvernance collective.

Nous savons qu'il est attentif à l'évolution de nos instances et notamment à la place des adhérents que nous souhaitons plus grande et plus active dans les commissions, groupes de travail et sections locales.

Nos premiers travaux en ce sens nous remplissent d'optimisme et nous savons pouvoir compter sur les adhérents et bénévoles ainsi que sur l'équipe des salariés pour poursuivre et renforcer l'engagement de Deux-Sèvres Nature Environnement sur le département au bénéfice de la biodiversité malgré un environnement grandement menacé par le changement climatique et certaines pratiques urbanistiques, agricoles, industrielles.